



PAS'partout du 1^{er} juillet 20120

Au sommaire

- Une année qu'on oubliera pas...
- Délégué.e du personnel, une espèce en voie d'extinction et sujette à extinction de voix !

La fin de l'année scolaire approche. Sûr qu'on aura du mal à l'oublier...

La Covid nous a fait découvrir l'accompagnement pédagogique en distanciel. Chacun, enseignant comme parent, a fait comme il a pu. On s'est rendu compte qu'au niveau des familles, beaucoup, quel que soit le milieu, ont cherché à accompagner au mieux leurs enfants malgré parfois des conditions matérielles difficiles. Chez les enseignants, cet accompagnement s'est souvent avéré être chronophage. Nous avons dû bricoler et improviser n'étant pas du tout préparés à cela. Dans l'urgence et un contexte inattendu, nous ne pouvions pas faire autrement. Des relations inhabituelles ont pu se créer entre enseignants et parents avec au centre la « co-éducation ». Nous espérons que cela puisse être, malgré le contexte dramatique, une richesse pour les années à venir.

Cependant, on s'est aussi vite rendu compte que certains de nos élèves lâchaient peu à peu cet enseignement sans professeur, soit, pour les élèves les plus jeunes, parce que la famille était peu disponible pour tenir un rôle qui n'était pas le sien, surtout au moment de la reprise du travail, soit parce que le jeune de collège ou de lycée n'arrivait plus à se motiver sur essentiellement des écrits mis sur pronote ou l'ENT avec des exercices à rendre quand ce n'était pas des devoirs.

Nous avons expérimenté et nous savons maintenant que l'enseignement à distance n'est pas un enseignement qu'on peut développer, améliorer. Il est inégalitaire, contraire à ce qui fait l'essence même de notre métier. Que certaines familles très marginales choisissent d'inscrire leur enfant au CNED, c'est leur liberté mais l'école publique sait maintenant qu'avec ce type d'enseignement, on perd très vite les élèves plus fragiles et que, sans interactions sociales, les apprentissages sont compliqués voire impossibles.

C'est pourquoi, il nous semble important que chaque enseignant puisse reprendre contact avec ses élèves avant le départ en vacances. L'allègement du protocole sanitaire peut le permettre au moins pour les élèves de maternelle, élémentaire et de collège. Par contre, c'est à nouveau une grosse charge d'organisation pour les directeurs, qui s'il pouvait s'appuyer sur le conseil des maîtres avec un fonctionnement plus collégial, auraient pourtant la tâche moins lourde. Ce nouvel exemple démontre bien que la proposition de loi en cours sur le statut des directeurs va dans une direction qui n'aidera ni les directeurs, ni l'équipe pédagogique.

Nous sommes également étonnés, en cette fin d'année, de voir fleurir des propositions de formations sur l'enseignement en distanciel. Est-ce parce que l'Éducation Nationale anticipe une seconde vague en septembre, un nouveau virus dans les années à venir ou bien notre ministre a-t-il des intentions cachées par rapport à un enseignement à bas coût? Une chose est sûre, pour nous au PAS, cet enseignement doit rester du bricolage dans des périodes où nous n'avons, n'aurons pas le choix mais cela ne doit pas devenir une façon comme une autre d'enseigner. Nous avons su bricoler, nous le saurons encore mais la formation continue déjà bien restreinte doit continuer à nous aider à enrichir notre enseignement en présentiel. C'est pourquoi, nous vous appelons à boycotter toutes ces formations qui risquent d'emmener notre métier dans une direction dangereuse, bien loin du notre projet que nous défendons au PAS pour l'école.

Enfin, notre ministre a mis en place, pour pallier l'impossibilité des écoles à accueillir les élèves à temps pleins, un nouveau dispositif appelé 2S2C. Permettre aux élèves de pratiquer du sport et des activités culturelles à la sortie de ce confinement ne nous paraît pas une idée à combattre. Que l'école travaille avec des partenaires (éducateurs sportifs, artistes, membres d'association...), elle l'a toujours fait à travers la mise en place de projets pédagogiques et la complémentarité des différents intervenants peut être une véritable richesse pour les élèves. Cependant, nous resterons vigilants si ce dispositif était amené à perdurer. En s'appuyant essentiellement sur les communes, il y a toujours le risque d'une disparité d'offres en fonction des ressources communales que cela soit au niveau associatif ou financier.

Et si la complémentarité des intervenants ne peut être que positive dans le cadre d'un projet dont l'enseignant garde la responsabilité pédagogique, il ne faudrait évidemment pas que cela empiète sur la mission de l'école pour l'enseignement de l'EPS ou des arts visuels.

Pendant le confinement, beaucoup d'écrits ont circulé pour inventer le « monde d'après ». On a espéré mais aussi bien senti que, sans une grosse vigilance de tous les citoyens, le « monde d'après » pourrait prendre des colorations très différentes. Or l'école sera un élément central de ce que sera la société de demain. A nous d'essayer de faire en sorte, par nos résistances mais aussi nos propositions que la couleur finale soit la plus proche possible de nos aspirations....

En attendant, nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances bien méritées !

Amandine DuPAS

Délégué.e du personnel, une espèce en voie d'extinction et sujette à extinction de voix !

Souvenez-vous, décembre 2018, vous aviez été invité.e à participer au scrutin pour désigner vos représentants du personnel en CAP départementale. Vous aviez peut-être choisi parmi les listes candidates celle qui vous semblait le plus à même de vous représenter dans les instances paritaires, de vous accompagner ou de vous défendre face à la hiérarchie.

18 mois plus tard, le paritarisme est en lambeau. Il faut que vous sachiez que tout cela n'a servi à rien.

Les règles du mouvement ne sont plus débattues en CAPD.

Les résultats du mouvement ne sont plus abordés en CAPD.

D'ailleurs, il n'y a plus de CAPD. La prochaine aura lieu mercredi 1^{er} juillet, et ce sera... la première de l'année scolaire ! Juste pour valider des changements d'échelons ou de grades programmés pour l'année qui s'achève (oui, le 1^{er} juillet !), pour enregistrer des listes de promus (instituteurs devenant professeurs des écoles...).

Les CAPD avant 2019 cadençaient l'année, et suscitaient des échanges entre les enseignants et leurs représentants, qui pouvaient à leur tour faire part de ces échanges auprès des représentants de l'administration.

La formation continue n'est plus présentée en groupe de travail.

D'ailleurs, il n'y a plus de groupe de travail.

Ce sont quelques unes des conséquences de la loi de transformation de la Fonction Publique, qui contient la fin du paritarisme

Pourtant, c'était bien, les GT, c'était utile, les GT, qui réunissaient les représentants des organisations syndicales et les membres de l'administration.

Je me souviens avoir participé à des GT afin de faire ensemble avancer des questions comme : la condition des remplaçants, celle des TRS, la charge de travail des directeurs, l'ASH.... Un lieu où l'on pouvait débattre, échanger, exposer le point de vue des organisations syndicales, celui des collègues, être entendus et même écoutés. Il est même arrivé parfois que nos propositions de délégué.e.s du personnel soient prises en considération et retenues ensuite.

Mais depuis deux ans, il n'y a plus de place pour la revendication collective ; la carrière, les conditions de travail, les relations entre les enseignants et l'administration ne font plus l'objet d'aucune médiation par le collectif. Si un enseignant veut échanger avec la direction des ressources humaines, il doit passer par l'application en ligne SUMIT, en précisant s'il veut être accompagné par un syndicat. Avant, il pouvait téléphoner, certes mais aussi interpeller son syndicat favori, qui se renseignait auprès de la DRH. Ce n'est désormais plus possible.

Les délégués du personnel ayant connaissance des situations de nombreux collègues pouvaient faire des liens entre des situations similaires, interpeller la DASEN en conséquence, exercer un droit de suite. A présent, les collègues se retrouvent isolés.

Les récentes opérations du mouvement et les affectations des titulaires de secteur ont mis à jour les conséquences néfastes – tant individuelles que collectives - d'une procédure d'une opacité sans précédent qui laisse libre cours au doute et au soupçon.

La part du collectif s'amenuise... pour bientôt disparaître ?

Cela va être à chacun de nous de la défendre, en dénonçant, à nouveau, collectivement cette réforme de la fonction publique dont on voit jour après jour les conséquences. Cette réforme est passée dans un quasi silence des grandes organisations syndicales occupées par les lois Blanquer autour de « l'école de la confiance » et la réforme du lycée. Depuis, le confinement a démontré, si besoin était, toute l'utilité d'un service publique fort, démocratique, au service de tous.... Il n'est jamais trop tard pour ré inventer ce qui un jour a été détruit.

PAScal

Notre adresse mail est :
pas38@wanadoo.fr
Vous voulez [vous désinscrire ?](#)